



FLOW pro Variable 1 an

Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Avril 2024
Pour les professionnels en Région Flamande
Prix tva exclue

Flow pro



Composition du prix de votre énergie⁽⁶⁾



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts et charges (Gouvernement)

Vos avantages

- Profitez d'un prix variable mensuellement, au plus près des évolutions des prix du marché

Services gratuits

- Service client en ligne et hors ligne 5 étoiles
- Facture par la poste ou par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

Prix d'énergie Variable - 1 an

Redevance fixe (€/an)

45,00



Prix par kWh⁽¹⁾ (€cent/kWh)

Prix mensuels

4,124

Prix par kWh⁽¹⁾ (€cent/kWh)

Prix annuels estimés

4,572

Coûts de réseaux (distribution et transport)⁽²⁾

Gestionnaire du réseau de distribution	Distribution							Transport € cent/kWh
	Petite consommation <= 5 000 kWh/an		Moyenne consommation 5 001 - 150 000 kWh/an		Grande consommation >= 150 001 kWh/an		Tarif Gestion données	
	Terme fixe €/an	Terme proportionnel €cent/kWh	Terme fixe €/an	Terme proportionnel €cent/kWh	Terme fixe €/an	Terme proportionnel €cent/kWh	Mensuel/Annuel €/an	
FLUVIUS ANTWERPEN	15,07	2,197	94,22	0,614	376,89	0,426	13,16	0,153
FLUVIUS LIMBURG	16,13	1,826	59,68	0,955	806,96	0,457	13,16	0,153
FLUVIUS WEST	7,31	2,649	83,71	1,121	839,67	0,617	13,16	0,153
GASELWEST	13,85	2,002	61,01	1,059	595,55	0,703	13,16	0,153
IMEWO	16,04	2,315	89,97	0,837	444,30	0,601	13,16	0,153
INTERGEM	12,23	1,784	59,06	0,848	475,26	0,570	13,16	0,153
IVEKA	13,19	1,903	70,85	0,750	442,88	0,502	13,16	0,153
IVERLEK	13,43	1,935	66,93	0,865	501,66	0,575	13,16	0,153
SIBELGAS	12,71	1,859	70,50	0,703	155,93	0,646	13,16	0,153



FLOW pro Variable 1 an

Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Avril 2024
Pour les professionnels en Région Flamande
Prix tva exclue

Flow pro

ENGIE

Suppléments

Suppléments (€cent/kWh)

Cotisation sur l'énergie 0,09978

Accise fédérale⁽⁸⁾ (€cent/kWh)

Toutes consommations 0,066

- (1) Le prix variable offert peut être modifié dans le courant du mois (p.ex. suite à des variations dans la disponibilité du gaz naturel sur le marché). Le prix valable est celui qui est affiché sur engie.be à la date de souscription du contrat. Les formules de prix sont valables pour tous les contrats conclus en Avril 2024 et débutant au plus tard le dernier jour du 6e mois après la souscription du contrat.

Le prix du gaz de votre Contrat est indexé mensuellement. Le paramètre d'indexation est la moyenne arithmétique des cotations journalières du gaz naturel sur les "European Spot Gas Markets" ("ESGM") publiées par ICIS-Heren Energy Ltd., sous le titre "ZTP Price Assessment Day-Ahead" pour les jours de la semaine et sous le titre "ZTP Price Assessment Weekend" pour les jours du weekend durant le mois de fourniture. Le paramètre ZTPDAM (Heren), exprimé en €/MWh, est calculé et publié sur engie.be.

La valeur du ZTPDAM (Heren) du mois en cours ne sera connue qu'en fin de mois. À titre informatif, les prix indiqués sont basés sur la dernière valeur du ZTPDAM (Heren) connue (Mars 2024: 26,4160 €/MWh).

Les valeurs historiques du ZTPDAM (Heren) peuvent être consultées sur engie.be.

Le paramètre ZTPDAM (Heren) annuel estimé s'élève à 30,8972 €/MWh pour ce mois-ci selon la méthodologie de la VREG : <https://www.vreg.be/nl/faq/berekening-variabele-energieprijzen-de-v-testr>

La formule hors TVA d'application pour Avril 2024 est la suivante:

Prélèvement: $1,4820 + (0,1000 \times \text{ZTPDAM (Heren)})$

- (2) Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par la VREG.
- (3) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- (6) Le calcul a été effectué janvier 2024 pour un contrat EASY pro Variable sur la base d'une consommation professionnelle de 35000 kWh/an en Flandre.
- (8) Droit d'accises spécial d'application à partir du 01/01/2023 remplaçant la cotisation fédérale. Il est calculé sur base annuelle
- (9) La TVA peut être adaptée en fonction des modifications légales.

Frais de rappel et de mise en demeure⁽³⁾

Montants d'application à partir du 1er décembre 2023

Frais de rappel (1er gratuit)	10,00 €
Mise en demeure	25,00 €